



CIRCUIT DE LA FOSSE AUX LOUPS



Durée 00h30 - Longueur 5.6 km - Niveau moyen

Descriptif Près de Pont-Audemer et de la vallée de la Risle, une balade qui serpente de collines en forêts, à la découverte du bocage, ce paysage taillé par la main de l'homme, et des croyances toujours vivaces des saints guérisseurs.

Infos pratiques

Départ (Commune de départ)

SELLES

GPS départ

0.50625085 - 49.3015369

Dénivelé

120 m

Balisage

Bleu

Chemins non goudronnés

45 %

Info +

Patron de la commune, Saint Laurent fait l'objet d'une croyance encore bien vivace. Près de la source qui porte son nom, une statue est nichée dans un arbre où de nombreux linges sont accrochés. Située derrière la statue, la source est réputée guérir les affections cutanées inflammatoires.



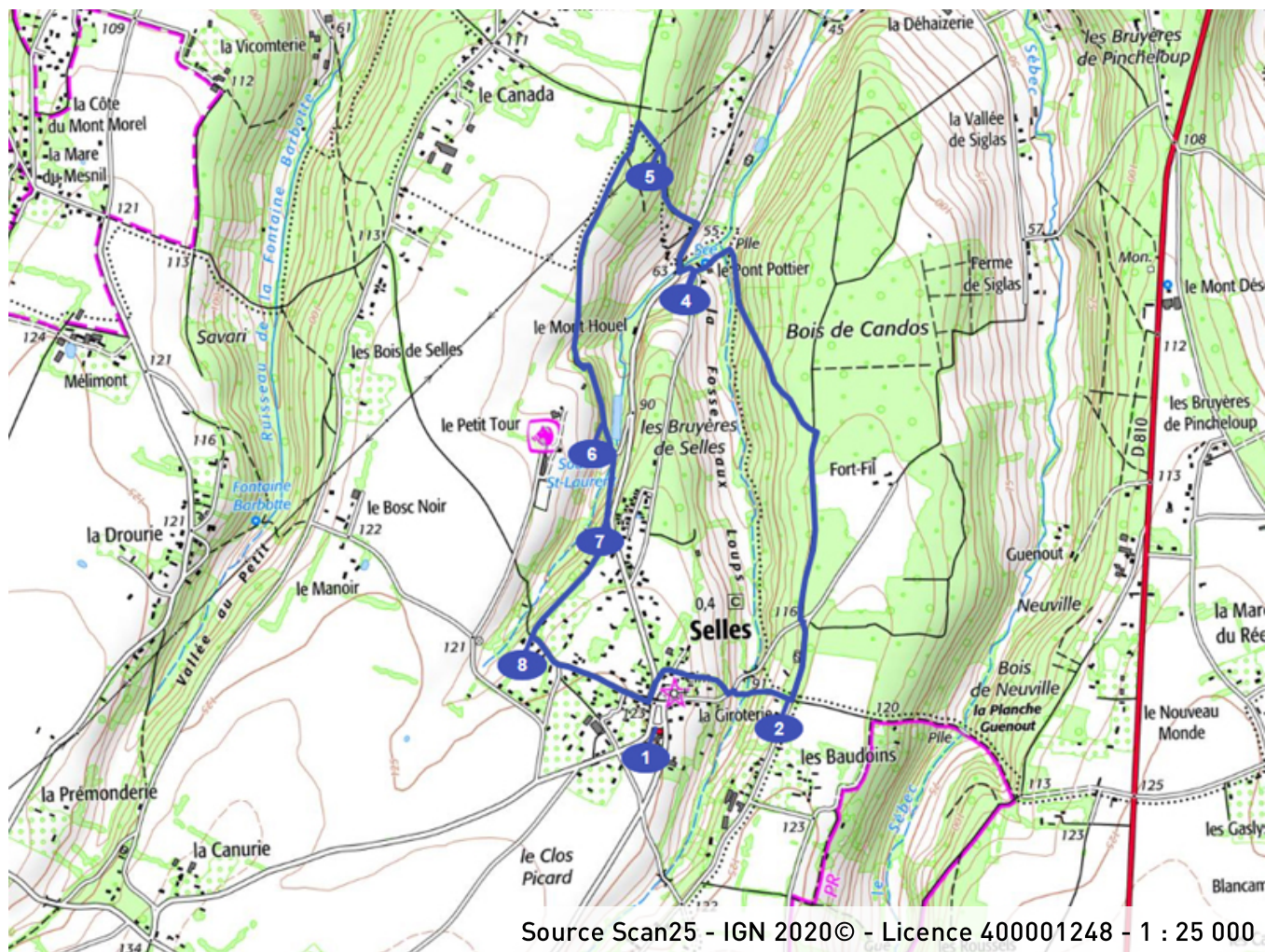
EURE TOURISME



EURE TOURISME

Renseignements

Office de Tourisme de la Communauté de
Communes de Pont Audemer Val de Risle
Tel : 02 32 41 08 21



Source Scan25 - IGN 2020© - Licence 40001248 - 1 : 25 000

- 1** Dos à la mairie, partir à gauche de l'église puis tout de suite à droite et quitter la route départementale par la première à droite, pour faire le tour de l'église et descendre tout droit dans la petite vallée par un beau chemin creux.
- 2** Remonter sur l'autre versant abrupt, et apprécier en haut le panorama. Tourner à gauche, puis à la clairière continuer tout droit
- 3** A la fourche, bifurquer à gauche pour descendre au gué qui voisine avec un joli lavoir dans une propriété.
- 4** A la sortie du chemin, obliquer à droite deux fois pour franchir le Pont Potier. Puis après 200 mètres sur la RD 683, prendre le premier chemin à gauche qui monte en offrant une belle vue.
- 5** En haut, obliquer à gauche et continuer à longer le bois avant de redescendre vers le lavoir et la source Saint Laurent.
- 6** Après une petite halte à l'ombre du vieux frêne, remonter par le petit chemin à droite.
- 7** A la route départementale, bifurquer à droite pour rester sur un chemin.
- 8** Tourner à gauche à la sortie du chemin en direction du village de Selles.